

Bonjour,

J'ai entendu parler de votre association à la TV cette semaine.

Je voudrais juste témoigner de mon expérience : j'ai une fille de 23 ans qui est étudiante apprentie en master 2. Scolarisée en maternelle un peu avant ses 3 ans nous avons été étonnés d'apprendre qu'elle n'y parlait pas beaucoup alors qu'à la maison aucun trouble n'existait. Elle était épanouie, avait marché à 10 mois, était propre jour et nuit à 15 mois, et nous parlait beaucoup en famille. Somme toute elle était plutôt en avance sur ses aînés à pareil âge.

En deuxième année de maternelle l'enseignante (qui me paraissait beaucoup m'observer) m'a indiqué qu'elle était inquiète car notre fille était totalement muette avec elle et les autres enfants. Puis au cours de l'année ma fille a commencé à pleurer en allant à l'école, je m'en suis entretenue avec son institutrice qui m'a dit : « ce n'est pas moi j'étais contre ???? » Elle m'a renvoyée sur le Directeur de l'école, qui avait été également l'enseignant de sa première année ... je n'y comprenais rien. Je suis allée trouver ce monsieur qui m'a expliqué qu'il avait ramassé le bonnet de ma fille et le lui avait rendu, mais comme elle avait refusé de lui dire merci elle était tenue de rester dans sa classe depuis lors, puisqu'il savait qu'elle pouvait parler si elle le voulait. Il lui avait expliqué que ce ne serait que lorsqu'elle s'excuserait qu'il lèverait la punition...

J'ai exigé qu'elle réintègre sa classe mais jamais elle n'a accepté de parler !

En troisième année, l'enseignant expérimentée a tenté différentes techniques pour la faire parler, cette année-là elle s'est faite une amie avec qui elle parlait discrètement. Ce que voyait l'institutrice qui lui a dit qu'elles ne seraient dans la même classe de CP si ma fille parlait à voix haute dans sa classe, ce qu'elle n'a pas fait ! Dès lors l'équipe éducative m'a dit de voir un psychologue, ma pédiatre a émis des réserves en me disant que l'essentiel était son comportement à la maison et que finalement ma fille faisait preuve d'une détermination importante en s'opposant par mutisme aux adultes. Qu'à cet âge son caractère était étonnant !

Arrivée en CP où elle avait été séparée de son amie, elle a refusé encore de parler, restée isolée à la cantine où je l'avais inscrite, à la récréation elle était seule appuyée contre un mur ! Au bout de trois semaines son institutrice m'a précisé que ma fille était apparentée autiste et qu'elle ne pourrait passer en classe supérieure compte tenu de son handicap ! Abasourdie, je suis retournée en maternelle demander leur point de vue sur l'autisme supposé, eux m'ont dit que cette analyse était fautive, qu'elle leur était apparue extrêmement intelligente, mais pas capable de se servir de son intelligence !

J'ai donc décidé de lui faire travailler l'écriture, et le calcul pendant un petit quart d'heure, et elle lisait avec mon mari après. Jamais même si les devoirs n'étaient pas finis nous ne dépassions la ½ heure par soir car elle était devenue allergique à l'école. Néanmoins en décembre elle commençait à lire seule.

En janvier j'étais très heureuse de l'annoncer à son institutrice qui m'a répondu : vous croyez qu'elle sait lire, je l'ai donc filmée et enregistrée tous les quinze jours à la maison dans la crainte qu'elle lui refuse de passer en CE1, afin d'avoir des munitions pour faire appel.

En avril je lui ai apporté une cassette qu'elle a refusé de prendre, car elle me croyait enfin ! En effet un enfant avait lu en se trompant un mot compliqué, et ma fille l'avait rectifié à voix basse... Elle avait donc compris que finalement ...

J'ai pris une retraite anticipée de fonctionnaire, ayant élevé 3 enfants, afin de l'aider car nous étions particulièrement inquiets car elle se repliait, se cachait lorsque venaient famille ou amis.

Je n'ose vous dire qu'aller chercher le pain, pendant que j'étais en voiture lui a pris une année et demie.

Lors de son entrée en CE1, son instit a été compréhensif, elle n'acceptait les contrôles oraux que seule à seule avec lui pendant les récréations, n'avait pas d'amis ; plus disponible je l'ai inscrite sur le conseil de mon entourage à un club de théâtre où je n'ai jamais été admise aux répétitions ; jamais l'intervenante n'a évoqué ou répondu particulièrement à mes inquiétudes et ce n'est que le soir de la première que mon mari et moi avons eu la honte de la voir faire du mime derrière une autre enfant, en fait elles étaient deux à tenir le même rôle, mais seule l'une brillait l'autre était ridicule !

Puis scolarisée en CE2, l'institutrice ayant appris qu'elle avait fait du théâtre a voulu l'intégrer au spectacle qu'elle réalisait, notre fille tenait le rôle d'un arbre, je ne peux vous dire à quel point notre cœur s'est serré lorsque devant la salle remplie de parents les enfants à la fin devaient donner leurs noms afin de se faire applaudir, ce fut difficile elle est restée tétanisée devant tout le monde, et quel soulagement lorsqu'un parent a mis fin à son calvaire en l'applaudissant comme le furent les autres enfants.

Elle a continué discrètement sa scolarité, lorsque j'accompagnais un voyage scolaire j'entendais : c'est la mère de la muette. Globalement les autres enfants l'aimaient bien, elle était souriante, et finalement passait bien. Elle s'est fait une petite copine, paraissait mieux à l'extérieur, acceptait d'aller chez sa nouvelle amie, ou chez sa première amie de maternelle avec qui elle avait été à nouveau scolarisée.

Puis collègue et là les rencontres parents-profs donnaient toujours les mêmes entretiens : trop timide, trop... On m'annonçait une scolarité à venir catastrophique mais en fait elle tournait toujours autour d'une moyenne de 11 sans grande difficulté. Un jour son prof d'histoire en 4ème lui a mis une mauvaise note sur un devoir écrit qui était juste, lorsque j'ai demandé au prof pourquoi, il m'a répondu qu'il voulait sanctionner son attitude en classe, son manque de bonne volonté qui ne lui permettrait pas d'avoir son bac car il y avait des épreuves orales. Il avait voulu lui montrer les conséquences, j'ai juste constaté la révolte de ma fille devant son injustice car son travail écrit n'avait pas été noté comme celui de ses camarades.

Poursuite de la scolarité en seconde dès le 1er trimestre nous avons été convoqués par sa prof de français, également prof principale, qui m'a affirmé que son peu de paroles en classe allait lui faire rater son examen de français, elle nous a incités à accepter des « causeries » avec une pionne après les cours. Celle-ci ne l'entendant toujours pas parler a finalement décidé de lui faire faire des devoirs supplémentaires en silence !

Ce que vous vous doutez bien a exaspéré notre fille, et finalement on a mis fin à ces séances. C'est alors qu'une CPE m'a dit qu'elle ne voyait pas pourquoi certains enseignants étaient ainsi sur son dos, elle avait eu à répondre à ma fille sur certains points et elle l'avait trouvé pertinente, peu disserte certes, mais sachant très bien s'exprimer. Pas de propos inutiles, droit au but, elle m'a rassurée. Au fil des années cela devenait stressant d'autant que j'avais essayé de trouver une aide auprès de psychologues sans succès, et les entretiens m'avaient culpabilisée notamment avec la première question posée devant elle : est-ce qu'elle a été désirée, réponse non etc... j'avais tellement peur qu'elle croit que je ne l'aimais pas.

Enfin sachez qu'elle a eu son bac ES du premier coup à 17 ans, qu'elle a entrepris avec succès et sans échecs de longues études où il lui est arrivée d'avoir la meilleure note aux oraux, actuellement elle est informaticienne pour une grande société, son projet à l'origine expérimental et devenu industriel sur toute la France et elle forme les personnes en séminaires ou en vidéos conférence.

Ce long mail afin d'encourager les parents qui rencontrent aujourd'hui les mêmes difficultés que nous avons réussi à surmonter en croyant en notre enfant, et en l'entourant de notre amour. A ce jour après un engagement auprès d'une association de parents d'élèves, je continue à m'investir auprès de l'Ecole de la République car si on peut y avoir beaucoup d'aide, on peut également y saboter la scolarité d'un enfant différent que l'on ne comprend pas. C'est notre rôle de parent d'y croire.

Le 20 mars 2014